



HAL
open science

Racisme scientifique et “ race ” chez John Rogers Commons

Benjamin Dubrion

► **To cite this version:**

Benjamin Dubrion. Racisme scientifique et “ race ” chez John Rogers Commons. *Economia - History/Methodology/Philosophy*, 2021, 11 (4), pp.639-665. <10.4000/oeconomia.11965>. <halshs-03524010>

HAL Id: halshs-03524010

<https://shs.hal.science/halshs-03524010v1>

Submitted on 29 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Racisme scientifique et « race » chez John Rogers Commons

Paru dans *Æconomia - History/Methodology/Philosophy*, vol. 11, n° 4, 2021 p. 639-665

Benjamin Dubrion¹, Sciences Po Lyon, Triangle CNRS UMR 5206

Résumé : Si John R. Commons est souvent vu comme un économiste progressiste s'étant interrogé tout au long de sa carrière sur les voies d'émancipation de l'espèce humaine, il a parfois adopté des positionnements très ambigus sur l'unité de celle-ci, en particulier dans ses écrits sur la question raciale. L'objectif de cet article est de montrer en quoi Commons apparaît aujourd'hui comme un auteur raciste dans ses travaux sur l'immigration, ayant participé au développement du racisme scientifique au tournant du XX^e siècle aux Etats-Unis. Ce travail permet d'une part d'enrichir les travaux francophones sur Commons silencieux sur cette question tout en alimentant des débats en histoire de la pensée économique sur le caractère raciste de l'auteur.

Abstract : Although John R. Commons is often seen as a progressive economist who has questioned the emancipation of the human species throughout his career, he sometimes adopted some very ambiguous positions concerning the unity of humanity, particularly in his reflections on the race issue. The objective of this article is to show how Commons appears today as a racist author in his work on immigration, having participated in the development of scientific racism at the turn of the 20th century in the United States. This article allows to enrich the French-speaking works on Commons, which is silent on the racial issue in the view

¹ Je tiens à remercier les rapporteurs anonymes et l'éditeur de la revue pour leurs recommandations et leurs orientations de lecture m'ayant permis d'améliorer sensiblement le contenu de ce texte. Que soient par ailleurs remerciés les membres de l'IREPE pour leurs discussions et commentaires sur la toute première version de cet article. Je demeure bien évidemment seul responsable des erreurs et omissions que ce travail pourrait comporter.

of Commons, while at the same time contributing to debates on the racist character of the author in the history of economic thought.

JEL codes : B15, B25

Mots clés : Commons (John R.), institutionnalisme, race, racisme scientifique, immigration

Keywords : Commons (John R.), institutionalism, race, scientific racism, immigration

John Rogers Commons est considéré aujourd’hui comme l’un des grands fondateurs du courant économique institutionnaliste américain (Hodgson, 2004 ; Rutherford, 2011), tout particulièrement suite aux publications de *Legal Foundations of Capitalism* (Commons, 1924) et de son *magnum opus* paru dix ans plus tard, *Institutional Economics* (Commons, 1934a). Tout au long de sa vie, dans ses travaux de jeunesse comme dans ceux de la fin de sa carrière, il s’est interrogé sur les conditions d’émancipation de l’espèce humaine. Les problèmes d’inégalité entre les individus et la prise en compte de la situation des moins nantis dans la société constituent des thèmes centraux dans ses tout premiers écrits (Commons, 1893, 1894). Ces considérations ne sont pas absentes de ses travaux plus tardifs. Dans la deuxième partie de sa carrière, il s’est en effet questionné sur la manière dont les relations que nouent les individus – relations qualifiées d’un point de vue théorique de « transactions » – peuvent constituer « des moyens d’expression de soi, de développement personnel, de “réalisation de soi” » (Commons, 1924, 38), considérant la sécurité, la liberté et l’égalité comme les « trois désirs les plus fondamentaux de l’espèce humaine » (1934a, 706). C’est ainsi que plusieurs lecteurs de Commons ont mis en exergue la pensée progressiste de l’auteur, défendant l’idée

de l'existence d'une véritable éthique commonsienne centrée sur l'amélioration du bien-être humain et de la personnalité individuelle (Gonce, 1996 ; Prendergast, 2011 ; Chasse, 2017).

La même année que celle de la publication d'*Institutional Economics*, Commons publie son autobiographie, *Myself* (Commons, 1934b). Dans celle-ci, il revient sur son parcours académique et personnel et éclaire sous un angle nouveau, parfois très intime, sa pensée et son évolution tout au long de sa carrière. Il y livre de nombreuses anecdotes sur les moments qu'il considère, avec du recul, comme importants dans son histoire personnelle. Parmi ceux-ci, il fait référence aux quelques mois de reconstruction personnelle passés en Floride, à la suite de sa première dépression nerveuse l'ayant touché au printemps 1885, alors qu'il n'avait que 23 ans. Il résume son expérience de jeunesse en Floride de la manière suivante² :

C'était une vie romantique et la plus heureuse que je n'ai jamais connue. J'ai raconté à mes amis couche-tard du vendredi soir mes histoires de "crackers"³ et leurs bananes, de chasses aux Noirs (*Negro hunts*), les Noirs amenés morts [là où nous vivions], se tailladant à Noël avec des rasoirs et soignant leurs plaies avec de la mousse d'Espagne ; des histoires de revolvers que nous transportions, de vaches marquées au fer, de porcs aux dos maigres, d'écureuils dans les pins plus gros que des chats, d'énormes crocodiles et serpents des marécages et lacs peu profonds, de chasses aux ratons laveurs (*coon hunts*) avec les crackers – pour soigner les nerfs, c'était un sanatorium poétique, confiné sous les pins (Commons 1934b, 33)⁴.

² Les traductions faites dans cet article des citations de Commons mais aussi des autres auteurs anglophones ont été réalisées par nos soins.

³ « Crackers » est le nom donné, souvent avec condescendance, par les habitants des États du Nord des États-Unis aux Blancs pauvres des États du Sud (Floride et Géorgie) descendants des colons britanniques.

⁴ Nous traduisons ici *coon hunts* par « chasses aux ratons laveurs », *coon* étant le diminutif de *raccoon* signifiant raton laveur. Mais il est notable que selon le *Oxford English Dictionary*, le terme *coon* peut également être utilisé de façon péjorative pour qualifier une personne noire. Compte tenu du fait que Commons utilise l'expression *coon hunts* après avoir spécifié différents animaux qu'il associe à son séjour en Floride, nous avons fait le choix de retenir la traduction « chasse aux ratons laveurs ». Le parallèle entre l'utilisation par Commons des expressions *Negro hunts* et *coon hunts* à quelques lignes d'intervalle l'une de l'autre et l'ambiguïté du sens du diminutif *coon* n'est toutefois pas sans étonner le lecteur.

Ce passage associant les souvenirs d'une « vie romantique et la plus heureuse » pour Commons à des activités de « chasse aux Noirs » est pour le moins choquant relativement à ce que nous avons précisé au sujet de l'éthique commonsienne. A rebours de celle-ci, ce passage semble révéler une forme de mépris envers les Noirs, voire même de rejet de leur appartenance à l'espèce humaine en les ramenant à des animaux faisant l'objet de « chasses ».

Il existe une partie de l'œuvre de Commons peu mise en valeur dans les travaux s'intéressant à cet auteur, partie dont la citation précédente nous semble rendre compte. Elle porte sur la manière dont Commons a analysé, dans l'un de ses ouvrages écrit à l'aube du XX^e siècle, la population noire américaine, l'associant à une « race inférieure », comme si l'espèce humaine était pour lui fractionnée par nature (Commons, 1907). S'il existe bien quelques études sur la dimension raciste du travail de Commons, elles défendent des points de vue très éclatés à nos yeux. Comme nous le verrons, si certains auteurs soulignent l'ambiguïté de Commons quand il rend compte des différences entre « races » (Fiorito et Orsi, 2016 ; Zouache, 2016), d'autres mettent en avant sa position « environnementaliste » (Cherry, 1976). D'autres encore avancent que Commons était raciste mais seulement vis-à-vis de certaines populations (Ramstad et Starkey, 1995) alors que dans sa biographie récente de Commons, Chasse (2017) minore voire refuse de reconnaître le point de vue raciste de l'auteur.

Comme l'a montré récemment Leonard (2016) dans un ouvrage remarqué, Commons fait partie, avec d'autres figures intellectuelles américaines du tournant du XX^e siècle, des auteurs progressistes ayant porté dans leurs écrits des thèses racistes. La question raciale fait à l'époque l'objet de nombreux débats, tout particulièrement en économie. Ainsi que le note Chassonnery-Zaïgouche (2020, 345) dans un article récent dédié à la réception de l'ouvrage de Leonard et à la manière dont la question raciale a été analysée en histoire de la pensée économique, « la “race” a, en économie, une histoire américaine particulière ». Selon l'auteure, cette histoire est étudiée par un nombre croissant de chercheurs surtout depuis les

années 1990, comme en témoignent au sujet de Commons les points de vue hétérogènes évoqués précédemment. Il reste que les développements historiques sur la « race » en économie, bien documentés dans la littérature anglophone, le sont beaucoup moins voire pas du tout dans la littérature économique francophone, tout particulièrement concernant Commons qui nous intéresse ici.

Dans la littérature francophone, c'est justement à partir des années 1990 que l'institutionnalisme économique américain semble avoir été redécouvert, notamment les travaux de Commons⁵. Mais globalement, la question raciale chez cet auteur est très peu voire pas du tout abordée dans cette littérature alors même que Commons lui a consacré un ouvrage entier, *Races and Immigrants in America (RIA)* (Commons, 1907). En 1993 paraît en langue française un ouvrage collectif de synthèse sur les fondateurs du courant économique institutionnaliste américain (Corei, 1993) au sein duquel un chapitre entier est consacré à l'œuvre de Commons mais rien n'est dit sur le traitement des questions raciales et d'immigration par l'auteur. Lors de la même décennie est publié l'ouvrage francophone de référence sur Commons écrit par Laure Bazzoli (1999), tiré de sa thèse. Aucune mention n'est faite à *RIA*. Aussi, depuis les années 2000, deux revues économiques françaises ont consacré des numéros spéciaux à Commons (*Cahiers d'Economie politique*, 2001 ; *Economie et Institutions*, 2003) sans qu'aucun des articles publiés dans ces numéros ne fasse référence à *RIA*. Il en est de même concernant la publication d'un numéro spécial de la revue francophone canadienne *Interventions Economiques* en 2010 et dédié à Commons.

Une évolution apparaît toutefois depuis les années 2010 au cours desquelles certains auteurs mentionnent bien que Commons a travaillé sur les questions de « race » et d'immigration (Broda, 2015, 9, 13 ; Gislain, 2019, 247) et citent alors *RIA*. Néanmoins, le

⁵ Nous parlons ici de « redécouverte » car les fondements de l'approche institutionnaliste économique américaine, et tout particulièrement les travaux de Commons, sont présentés dès la fin des années 1930 aux lecteurs francophones par Gaétan Pirou (1939). Pour rendre compte de la pensée commonsienne, Pirou se focalise essentiellement sur *Legal Foundations of Capitalism* (Pirou, 1939, 85-97), *Myself* (*ibid.*, 131-145) et *Institutional Economics* (*ibid.*, 146-181).

sujet n'est pas creusé. Le seul travail évoquant succinctement et de façon indirecte la question raciale chez Commons est un article de Broda (2014) dédié à l'analyse de la famille par Commons (et Veblen). L'auteur met en avant la proximité de Commons avec le président de l'*American Federation of Labor*, Samuel Gompers, et souligne alors la perception négative, portée par ce syndicat, des Noirs, des immigrés et des femmes (Broda, 2014, 287), en particulier parce que ces catégories étaient considérées comme affaiblissant les travailleurs – hommes – qualifiés américains, dans le rapport de force qu'ils entretenaient avec les employeurs. Broda n'entre toutefois pas dans le détail du point de vue commonsien et n'aborde pas comment Commons analyse l'immigration et la question raciale. En fait et de façon générale, dans la continuité de Pirou (1939), les travaux francophones sur Commons se sont surtout focalisés sur les deux œuvres conceptuelles majeures de l'auteur que sont *Legal Foundations of Capitalism* et *Institutional Economics*.

Dans ce contexte, l'objet de cet article est double. Il s'agit d'une part d'enrichir les travaux francophones sur Commons n'ayant à ce jour pas traité de la « race » et de l'immigration par cet auteur. D'autre part, au regard de l'hétérogénéité des opinions des historiens de la pensée économique sur la « race » chez Commons mentionnée précédemment dans différents travaux anglophones, il s'agit d'enrichir la littérature en montrant en quoi, à la lumière du développement du racisme scientifique à son apogée au tournant du XX^e siècle aux Etats-Unis, Commons peut apparaître aujourd'hui comme un auteur raciste.

Pour ce faire, nous procéderons en trois temps. Nous nous pencherons d'abord sur un article peu cité de Commons dans lequel il pose les bases de la manière dont il pense l'évolution des sociétés humaines (Commons, 1897). C'est dans cet article que se trouve, à nos yeux, les sources du raisonnement ayant amené l'auteur à adopter un point de vue raciste (1). Nous verrons ensuite dans un deuxième temps comment, en travaillant sur le thème de l'immigration, Commons a défendu des idées alimentant les thèses portées par le racisme

scientifique centrales aux Etats-Unis à l'époque. Son ouvrage *Races and Immigrants in America* est fondamental à cet égard (2). Enfin, à la lumière des travaux s'étant intéressés à la question raciale chez Commons, nous discuterons du racisme de l'auteur (3).

1. Les « problèmes d'hérédité et de dégénérescence » : aux sources du raisonnement commonsien sur les différences entre « races »

Les premiers écrits de Commons datant de la fin du XIX^e siècle sont marqués par la place importante qu'a la religion dans la pensée de l'auteur. Il est en effet très proche à l'époque, à l'instar de Lester Ward ou Richard Ely, du *Social Gospel Movement* qui s'élève contre la thèse du *laissez-faire* (Gonce, 1996). Certains de ses travaux de cette période sont très illustratifs de la défense de l'idée qu'il faut intervenir dans la société, par la religion et la science, pour atténuer les maux qui la touchent (Commons, 1894). Les modifications de l'environnement social y apparaissent déterminantes pour faire évoluer les comportements des personnes concernées par ces maux et aller vers une société émancipatrice des individus.

A ce sujet, Commons publie en 1897 un article dans lequel il s'interroge sur l'évolution des sociétés humaines et des individus qui les composent, *Natural Selection, Social Selection and Heredity* (Commons, 1897). Cet article est fondamental à nos yeux d'une part parce qu'il pose les bases de sa distinction entre sélection naturelle et sélection artificielle qui sera fortement présente dans ses écrits ultérieurs (Broda, 1996)⁶, d'autre part parce qu'on y trouve selon nous les sources du raisonnement à l'origine de son positionnement sur les « races ». Dans cette contribution, Commons développe l'idée que les sociétés humaines évoluent sous les pressions de deux grands types d'environnement. D'une part l'environnement physique et biologique, qui est considéré comme premier pour lui au sens où

⁶ Nous ne creuserons pas ici le lien entre la conception commonsienne de la sélection naturelle et artificielle et les débats ayant eu lieu aux XIX^e et XX^e siècles entre les auteurs influencés par les théories darwinienne et lamarckienne très discutées à l'époque. Le lecteur intéressé pourra consulter sur ce point Ramstad (1994) et Chasse (2012).

certaines éléments comme par exemple le climat, les caractéristiques des sols mais aussi des éléments biologiques liés au développement du cerveau humain et à la transmission héréditaire constituent une contrainte originelle de l'évolution des sociétés humaines. C'est relativement à l'effet de ces éléments que l'auteur spécifie comment il entend la sélection naturelle. Celle-ci renvoie simplement pour lui à ce qui se maintient ou est constaté indépendamment de l'intervention humaine. Au contraire, la sélection artificielle est considérée comme une « sélection par l'homme » (Commons, 1897, 90) *via* l'environnement social – l'auteur parle aussi d'« éducation » – dont il est à l'origine.

Dans l'histoire de l'évolution des sociétés humaines des origines jusqu'à la période moderne, Commons avance que la sélection naturelle s'est amenuisée au profit de la sélection artificielle avec le développement de la « conscience de soi » (*self-consciousness*), l'homme se rendant compte progressivement que ses actions peuvent avoir un effet transformateur du cadre social qui les conditionnent. Mais dans le processus conduisant les membres de l'espèce humaine à développer leur personnalité par la « conscience de soi », Commons ne considère pas les individus comme égaux. L'auteur en vient en effet dans son article à établir différentes catégories d'individus. Il existe selon lui des êtres humains qui ne parviennent pas, ou plus difficilement que d'autres, à développer leur personnalité car moins sensibles aux pressions de leur environnement social. A la question qu'il pose lui-même de savoir dans quelle mesure cet environnement peut transformer les individus, Commons précise que « la réponse doit être trouvée dans les problèmes d'hérédité et de dégénérescence » (1897, 92). Pour lui, la très grande majorité de la population est dotée d'un « équipement ordinaire » au sens où elle est « héréditairement ni bonne ni mauvaise, ni brillante ou virtuose, ni stupide » (*ibid.*, 95). Cette population n'est pas concernée par les problèmes précédents. Les plus concernés sont ceux que Commons nomme les « dégénérés » (*degenerates*) ou « déficients » (*defectives*) qu'il catégorise en deux sous-ensembles : les « déficients » congénitaux ou héréditaires d'une part,

et les déficients « non congénitaux », c'est-à-dire ceux qui n'ont pas eu l'opportunité, le plus souvent au cours de leur enfance, de bénéficier d'un environnement social émancipateur.

Parmi les trois grandes catégories d'individus précédentes, toutes ne sont pas sensibles de la même manière au processus de sélection artificielle existant dans la société. Commons distingue à ce titre deux formes de sélection artificielle aux effets différenciés selon les catégories de populations précédentes. La sélection « sociale indirecte » est la forme de sélection artificielle basée sur l'éducation et le droit. Elle permet aux individus « normaux » et aux « déficients non congénitaux » de voir leur personnalité évoluer en fonction des institutions mises en place dans la société. Mais Commons mentionne une autre forme de sélection sociale considérée comme « fortement artificielle » (*ibid.*, 96), la « sélection sociale directe », qui fait écho aux thèses eugénistes très répandues à la fin du XIX^e siècle, portées par le développement de l'anthropologie sociale⁷. Cette forme de sélection consiste selon l'auteur à « ségréguer les dégénérés de la société pour empêcher leur propagation » (*ibid.*, 96). Commons qualifie de « négative » cette voie de sélection mais sa position n'est pas dénuée d'ambivalence dans la mesure où s'il considère que le contrôle des mariages et donc de la natalité n'est pas envisageable pour la grande majorité des personnes, cela pourrait l'être pour d'autres, *a fortiori* quand il précise que la société « peut isoler les 2% qui n'atteindront jamais le stade de la responsabilité morale », à savoir ceux qu'il considère comme des dégénérés congénitaux. Cette catégorie de dégénérés a ceci de particulier pour lui que l'environnement social n'aurait pas d'effet sur son comportement, faisant apparaître la sélection sociale « directe » comme l'unique voie de traitement de cette catégorie d'individus dont le comportement est supposé expliqué par leurs seules caractéristiques biologiques acquises à la naissance. Dans les termes de Commons, « un individu né idiot ne peut jamais être rien d'autre qu'un idiot » (*ibid.*, 93).

⁷ Défendue par des conservateurs comme des progressistes des deux côtés de l'Atlantique, l'anthropologie sociale a influencé de nombreux économistes à l'époque. Voir à ce titre Leonard (2003), Maccabelli (2008) et Zouache (2016).

Le fait d'établir des catégories d'individus différenciées selon la manière dont l'environnement social pourrait participer plus ou moins fortement à leur émancipation en fonction de leurs caractéristiques au départ biologiques est ambigu relativement aux principes qui structurent l'éthique de Commons explicitée en introduction. Les recherches sur l'immigration menées par l'auteur à l'orée du XX^e siècle prolongent cette idée, mettant en lumière une dimension discutée, et souvent éludée, des travaux de l'auteur.

2. Lumières sur la dimension raciste de Commons

Les premières publications de Commons voient le jour dans un contexte particulier aux Etats-Unis. La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle sont en effet marqués par des discussions foisonnantes sur les effets de l'immigration. Entre 1881 et 1920, le pays accueille plus de vingt millions d'immigrés majoritairement en provenance d'Europe de l'Est et du Sud (Daniels, 2004), immigrés aux traditions culturelles et religieuses différentes des vagues d'immigration précédentes. En 1910, 22% des travailleurs présents sur le sol américain sont étrangers (Goldin et Katz, 2001, 20), à la source de tensions dans la société américaine. Le développement à cette époque de la thèse du « suicide de la race » (*race suicide*), « slogan de l'Ere progressiste » selon Leonard (2016, 133), est un révélateur de ces tensions.

Cette thèse a été défendue par de nombreux économistes mais celui qui l'a probablement le plus incarnée est Francis Amasa Walker qui fut, entre autres, premier président de l'*American Economic Association* et directeur du *U.S. Census* de 1870 et de 1880. Ely et Commons ont également été des promoteurs de celle-ci, Commons considérant à cet égard « la question du “suicide de la race” du stock américain ou colonial [...] comme le plus fondamental de nos problèmes sociaux » (1907, 200). Selon les tenants du *race suicide*⁸, l'entrée sur le sol américain des « nouveaux immigrés » devait être contrôlée et limitée, au

⁸ Nous n'entrerons pas ici dans le détail des débats sur la thèse du « suicide de la race ». Le lecteur intéressé pourra utilement consulter sur ce point Leonard (2016, 133-138 ; 144-146).

risque de faire disparaître progressivement les Américains blancs natifs. Appliquée initialement à l'encontre des travailleurs chinois, la thèse du « suicide de la race » a surtout été mobilisée contre les nouveaux arrivants en provenance d'Europe de l'Est et du Sud. L'idée sur laquelle elle reposait est que parce qu'ils acceptaient des salaires bas en lien avec leurs faibles standards de vie, les « nouveaux immigrants » aller amener finalement les travailleurs blancs Américains à limiter leur nombre d'enfants pour maintenir leur niveau de vie, limitation devant conduire, progressivement, à l'extinction de la « race blanche anglo-saxonne » considérée comme supérieure. Dans les termes du sociologue Ross (1901, 88) qui a consacré l'expression *race suicide* dans un article célèbre : « Il n'y a pas d'effusion de sang, pas de violence, pas d'assaut de la race qui s'étend sur celle qui décline. La race supérieure disparaît tranquillement et sans murmure, plutôt que d'endurer individuellement l'amère concurrence qu'elle n'a pas réussi à éviter grâce à une action collective. Les classes ouvrières retardent progressivement le mariage et limitent la taille de la famille, car les possibilités jusqu'alors réservées à leurs enfants sont avidement saisies par les nombreux descendants des étrangers ».

C'est dans un contexte de questionnements prégnants dans la société américaine sur les effets de l'immigration que Commons va, en 1900, commencer à faire de la question raciale un objet d'étude. Il le fait quelques mois après son éviction de l'université de Syracuse, éviction qu'il explique en raison du radicalisme de ses idées à l'époque⁹. Comme il le précise dans son autobiographie, alors sans emploi, c'est suite à la rencontre d'un ancien ami du *Oberlin College*, Edward D. Durand, qu'il a commencé à travailler sur l'immigration, Durand lui ayant proposé de terminer un rapport à rendre pour la *U.S. Industrial Commission*

⁹ Dans son autobiographie, Commons explique son expulsion par ses « tendances radicales » (Commons, 1934b, 58) à l'époque, à savoir, comme l'a documenté Goncè (1996), sa proximité forte avec le courant socialiste chrétien.

sur l'immigration¹⁰ (Commons, 1934b, 67). Acceptant la proposition, Commons a été amené à étudier concrètement sur le terrain, pendant six mois, les conditions de vie et de travail des immigrés en ville, guidé en cela par le syndicaliste Abraham Bisno¹¹. Il a ensuite rencontré les équipes dirigeantes d'environ la moitié des syndicats nationaux pour les interroger sur les effets de l'immigration sur le syndicalisme. Il a alors pu établir, selon ses termes, des « comparaisons entre dix et quinze races d'immigrés en provenance d'Europe de l'Est et du Sud » (*ibid.*, 73). Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un rapport sur les effets économiques de l'immigration publié en 1901 pour la *Industrial Commission*. A la suite de cela, Commons a publié entre 1903 et 1904 dans le *Chautauquan Magazine* une série d'articles sur le thème de l'immigration et des « races », articles constituant la base de son ouvrage *Races and Immigrants in America* publié en 1907¹².

C'est dans cet ouvrage que le caractère raciste de Commons apparaît explicitement. Comme nous allons le montrer, dans le prolongement de son article de 1897, il développe l'idée que certaines catégories d'individus – dans ses termes certaines « races » – sont inférieures à d'autres et apparaît alors comme un auteur ayant alimenté les thèses du racisme scientifique répandues à l'époque.

2.1. Racisme scientifique et « race » au tournant du XX^e siècle aux Etats-Unis

Sans entrer ici dans l'histoire du racisme aux Etats-Unis qui constitue un objet d'étude en soi (Winfield, 2007 ; Rattansi, 2020), il s'avère nécessaire de préciser les grandes lignes du racisme scientifique pour montrer dans quelle mesure Commons peut être considéré comme un auteur ayant nourri ce courant. Très prégnant à partir de la fin du XIX^e siècle aux Etats-Unis, le racisme scientifique est un courant académique revendiquant que la science est à

¹⁰ Edward D. Durand, statisticien, était alors secrétaire de la *U.S. Industrial Commission* à l'époque. Il sera nommé en 1910 directeur du *U. S. Census*.

¹¹ Commons note au sujet d'Abraham Bisno, fondateur du syndicat des travailleurs de l'habillement de Chicago, « Bisno m'a ouvert un nouveau monde, non seulement concernant la vie des immigrés mais aussi la théorie économique – Karl Marx et le syndicalisme. Il a été mon séminaire quotidien pendant six mois » (1934b, 69).

¹² Une deuxième édition de l'ouvrage a été publiée en 1920.

même de montrer qu'il existe des différences de traits physiques et comportementaux permanentes entre individus, différences expliquées par des caractéristiques biologiques inhérentes à leur groupe d'appartenance appelé « race » et dont certains sont perçus comme supérieurs à d'autres (Cravens, 1996).

Si la « race » était considérée à l'époque comme une catégorie importante de description par de nombreux scientifiques, la spécificité du racisme scientifique est de considérer qu'il existe une hiérarchie entre « races ». Plusieurs auteurs soulignent que les approches qualifiées de « racialistes » (Boyles et Tilman, 1993) ou d'« ethnocentristes » (Hirschman, 2004), en fort développement à partir de la fin du XIX^e siècle, ne doivent pas être confondues avec le racisme scientifique. Là où les perspectives racialistes ou ethnocentristes utilisent le terme de « race » pour analyser les populations, elles ne vont toutefois pas jusqu'à considérer que les « races » n'ont pas la même valeur, contrairement au racisme scientifique. Ce qui marque le racisme scientifique est en effet qu'il fait la différence entre des « races » supposées supérieures et d'autres supposées inférieures et qu'il tente d'expliquer les différences de valeurs entre elles.

Définir ce à quoi renvoie le mot « race » n'est pas sans poser de problème tant le terme a donné lieu à des définitions différentes et évolutives selon les périodes et les contextes (Berg et al., 2014). Aux Etats-Unis, comme l'a bien documenté le travail de Schor (2009) consacré à l'étude de l'évolution des catégories raciales à partir de l'histoire du recensement américain, c'est à la fin du XIX^e siècle que sur la demande du Congrès, le terme fait son apparition dans les documents permettant de recenser la population américaine en différents groupes. Auparavant, c'était le seul terme « couleur » (*color*) qui était utilisé, puis a été ajouté à celui-ci le terme de « race » inaugurant dans les questionnaires des agents du recensement l'entrée « *color or race* » dans l'objectif de « tenir compte de la présence de non blancs que le terme “colored” réservé aux Noirs, ne recouvraient pas » (Schor, 2009, 153). Ainsi, et pour bien

situer les écrits de Commons, il faut noter que le développement des discussions sur la « race » et le racisme scientifique qui a lieu au tournant du XX^e siècle aux Etats-Unis est d'abord lié à l'arrivée d'immigrés « non blancs » d'Europe de l'Est et du Sud et à des questionnements sur leur assimilation. La question des « races de couleur » est certes prise en compte à l'époque mais elle est analysée à la lumière d'autres problématiques complémentaires comme celles touchant à la ségrégation, au mariage interracial ou encore à la naturalisation (Richomme, 2012). Dans le contexte de l'époque, le mot « race » est considéré comme un quasi-synonyme du mot « peuple » (*people*), comme en témoigne le *Dictionary of Races or Peoples*¹³ de l'*Immigration Commission* (Dillingham, 1911) ainsi que, comme nous le verrons, le travail de Commons (1907).

Selon Hirschman (2004), c'est à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle que le concept de « race » a connu son apogée. Le racisme existait certes de façon prégnante aux Etats-Unis avant cette période, porté par l'esclavagisme, mais c'est véritablement à partir de la fin du XIX^e siècle qu'il s'est vu être justifié du point de vue scientifique. Selon Cravens (1996, 471), l'idée centrale au cœur du racisme scientifique est que « toutes les distinctions entre groupes sont fondamentalement raciales, c'est-à-dire biologiques ». Ce point de vue a été défendu à l'époque par un ensemble très large d'auteurs issus de différentes disciplines comme l'anatomie, la physiologie mais également, dans le champ des sciences sociales, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, et l'économie.

Concernant l'économie qui nous intéresse tout particulièrement ici, plusieurs travaux menés ces vingt dernières années ont mis en valeur comment la question des différences entre « races » (Bateman, 2003 ; Prash, 2004, Fiorito et Vatiéro, 2021) ainsi que celle de l'eugénisme (Leonard 2003, 2005 ; Macabelli, 2008, Fiorito et Orsi, 2017) ont marqué les écrits des plusieurs auteurs de l'époque, des conservateurs comme des progressistes.

¹³ Nous remercions un des rapporteurs de l'article pour sa remarque sur ce point.

L'ouvrage récent de Leonard (2016) constitue une excellente synthèse à cet égard. Bien avant les années 2000, un des premiers articles portant sur ces questions chez les économistes est celui de Cherry (1976) dans lequel l'auteur identifie trois groupes d'économistes aux positions contrastées au tournant du XX^e siècle. Le premier groupe, considéré par Cherry comme « le moins influent » à l'époque, rassemble des économistes rejetant l'idée d'une différence de « races » dans l'espèce humaine. Les deux autres nous intéressent davantage dans la mesure où ils alimentent les thèses du racisme scientifique. L'un d'eux, le plus radical, renvoie à la position qualifiée par Cherry (1976) de « raciale génétique » selon laquelle les facteurs génétiques sont considérés comme les facteurs explicatifs premiers des comportements des membres d'une « race ». C'est au sein de ce groupe que des positions eugénistes, comme la stérilisation de certaines catégories d'individus, ont été défendues par certains économistes (Aldrich, 1975 ; Leonard, 2005).

A côté de ce groupe, Cherry identifie les économistes « environnementalistes » qui croient comme les précédents à l'existence d'une hiérarchie entre « races » mais insistent sur la primauté des facteurs sociaux pour expliquer les différences de comportements des individus. Pour reprendre Cherry (1976, 153), « alors que les environnementalistes ne contestaient pas le “fait” que des différences génétiques [entre races] étaient présentes, ils pensaient que les facteurs environnementaux dominaient [et que] les changements culturels pouvaient efficacement compenser les déficiences des nouveaux immigrants ». Et pour Cherry, l'ouvrage *Races and Immigrants in America* de Commons constitue « le travail plus influent au sein de ce groupe » (*ibid.*, 153). Parce qu'il met l'accent sur la manière dont l'environnement social structure les comportements humains, Commons est à juste titre souvent perçu comme un économiste lamarckien (Broda, 1996 ; Fiorito et Orsi, 2016 ; Zouache, 2016). Comme nous l'avons vu dans son article de 1897, à l'exception de ceux qu'il appelle les « dégénérés congénitaux », il attribue en effet un rôle fondamental à

l'environnement social en matière d'émancipation des individus. Mais dans la manière dont il rend compte de certaines « races », il est loin d'être toujours « environnementaliste » au sens de Cherry (1976), comme nous allons le montrer.

2.2. La « race » chez Commons

Dans *RIA*, Commons se donne pour objectif d'« enquêter au-delà des apparences et voir s'il n'y a pas des facteurs d'hérédité et de race plus fondamentaux que ceux de l'éducation et de l'environnement » (sous-entendu ici social) (1907, 5). La problématique commonsienne ainsi précisée est incomplète si l'on ne spécifie pas ce que l'auteur entend par « race ». En écho à la conception dominante à son époque, l'auteur avance que les « différences raciales sont établies dans le sang et la constitution physique même » (*ibid.*, 7). Pour lui, ces différences sont ancrées dans les individus mais elles peuvent toutefois s'atténuer selon deux processus que nous analyserons plus loin, l'assimilation et l'amalgamation. Il précise que « les races peuvent changer leurs religions, leurs formes de gouvernement, leurs modes d'industrie et leurs langues, mais derrière tous ces changements, elles conservent les capacités et incapacités physiques, mentales et morales qui déterminent le caractère réel de leur religion, de leur gouvernement, de leur industrie et de leur littérature » (*ibid.*, 7).

Retenir l'idée selon laquelle les institutions religieuses, politiques, productives ou encore culturelles sont finalement déterminées par des caractéristiques biologiques propres aux individus est révélateur d'une forme de déterminisme biologique dans la pensée de Commons. Ce déterminisme n'est toutefois pas total car juste accolé à la citation mentionnée précédemment, Commons ajoute : « La race et l'hérédité constituent la matière brute (*raw material*) et l'éducation et l'environnement constituent les outils avec lesquels et par lesquels les institutions sociales sont façonnées ; et dans une démocratie, la race et l'hérédité sont

d'autant plus décisives que l'éducation et l'environnement qui façonnent les générations à venir sont eux-mêmes contrôlés par le suffrage universel des races que l'on espère éduquer et élever » (1907, 7). Cet ajout appelle deux remarques permettant de mieux préciser la conception commonsienne du mot « race ».

D'une part pour Commons, la « race » n'est pas le seul élément de détermination des institutions. A côté d'elle, l'éducation et l'environnement « façonnent » *aussi* ces institutions pour reprendre le terme de l'auteur. D'autre part, la citation précédente éclaire le fait que pour Commons, le problème des différences de « race » s'avère d'autant plus important que les Etats-Unis sont une démocratie. Les vagues d'immigration que connaît le pays interrogent à l'époque ceux qui défendent la démocratie américaine et reconnaissent l'existence de différences raciales entre les individus. En effet, ils pensent que puisque l'appartenance à telle ou telle « race » détermine pour partie – ou en totalité pour le plus radicaux – les comportements des nouveaux arrivants, l'arrivée d'immigrés de « races » différentes de celles déjà présentes sur le sol américain peut mettre en tension la société américaine et les principes démocratiques sur lesquels elle repose. Dans la mesure où dans une démocratie, « le gouvernement pour le peuple dépend du gouvernement par le peuple » (*ibid.*, 214) et que les décisions qui sont prises sont censées prendre en compte les attentes de tous les individus de la même manière, si les membres de la nation sont trop différents, le risque est grand pour certains que les immigrés nouvellement arrivés instituent dans la société américaine des valeurs différentes de celles sur laquelle elle a été fondée. La question des « races » alimente alors celle de l'« américanisation » vue comme le processus de défense et de promotion des valeurs démocratiques portées par les Etats-Unis, un thème récurrent dans plusieurs écrits de Commons (Talbot, 1917)¹⁴.

¹⁴ L'ouvrage de Talbot (1917) est un ouvrage collectif très hétéroclite composé de poèmes, d'articles de presse, d'articles à caractère académique sur les valeurs américaines. On y trouve deux contributions de Commons, toutes deux issues de sa série d'articles sur l'immigration publiée en 1903-1904 dans le *Chautauquan Magazine*

Pour creuser ce qu'il entend par « race », Commons liste dans les premières pages de *RIA* des grands ensembles de « races », composés de sous-ensembles. La manière dont il construit sa typologie n'est pas explicitée. Il précise à cet égard que sa conception de la « race » se comprend « dans un sens plutôt lâche (*loose*) et élastique » (*ibid.*, 12) et qu'il ne fait pas de différence entre les termes « race » et « peuple » (*people*)¹⁵. En cela il rejoint les analyses conduites à l'époque visant à élaborer des classifications de l'espèce humaine en identifiant différentes catégories de « races » ou peuples composées elles-mêmes de sous-catégories, ces classifications étant construites en mêlant des éléments biologiques et sociaux¹⁶. Selon Commons, l'exercice de classifications de l'espèce humaine en catégories est compliqué compte tenu du fait que plusieurs critères peuvent être retenus pour constituer des groupes, comme par exemple la couleur de peau, le langage, la forme du crâne. Sans préciser quel critère lui paraît le plus pertinent, il renvoie le lecteur intéressé par ces « subtils problèmes » (*ibid.*, 13) à l'ouvrage considéré comme la référence à l'époque, celui de Ripley (1899)¹⁷ et en vient finalement à repérer cinq « groupes raciaux primaires » : la « race aryenne » (ou indo-germanique), la « race sémite », la « race mongole », la « race noire » ou africaine et la « race malaisienne ». Sans entrer dans le détail de l'analyse conduite par Commons de ces cinq grandes « races », un point important mérite à ce stade d'être souligné lorsqu'il décrit la « race noire ». En effet, celle-ci apparaît à ses yeux comme très différente des autres à au moins deux niveaux : d'une part à la différence des autres « races », les

et repris dans *RIA*. Sur l'importance des valeurs américaines pour Commons, voir également le chapitre XVII de Commons (1919).

¹⁵ Ainsi note-t-il : « Il n'y a pas lieu de s'étonner si nous utilisons le terme "race" non seulement pour désigner ces grandes divisions qui sont si éloignées les unes des autres par la nature [...] mais aussi pour désigner les peuples ou les nationalités que nous reconnaissons comme distincts mais apparentés à l'intérieur d'une des grandes divisions » (1907, 13).

¹⁶ On retrouve cette perspective dans la manière dont a été élaboré le dictionnaire de l'*Immigration Commission* qui, faisant état de l'existence de différentes classifications des « races » à l'époque, précise s'appuyer sur celle de l'anatomiste allemand Blumenbach (Dillingham, 1911, 3-6).

¹⁷ Il est notable que pour Ripley considéré comme l'un des « champions des doctrines de l'infériorité et supériorité raciales innées » (Cravens, 1996, 475), la géographie constitue un élément fondamental d'explication des différences entre « races ». Très influencé par le travail de Ripley qu'il cite à plusieurs reprises dans *RIA* (1907, 13 ; 17 ; 95), Commons considère également l'élément géographique comme capital pour comprendre les différences de traits comportementaux entre « races », ainsi que nous le verrons.

migrations qu'elle a connues n'étaient pas libres ni volontaires mais forcées et « destinées à soulager la race blanche du labeur » (1907, 16) ; d'autre part, la « race noire » se serait très peu mélangée aux autres « races », ce qui fait dire à Commons que sa « séparation par les continents, par le climat, par la couleur et les institutions la fait apparaître comme la plus éloignée de toutes les autres races » (*ibid.*, 16). Cette citation n'est pas anodine au regard de ce que nous développerons plus loin.

2.3. L'« assimilation » des immigrants en provenance d'Europe selon Commons

Comme nous l'avons souligné, les débats sur l'immigration du tournant du XX^e siècle portent principalement sur l'arrivée des « nouveaux immigrants » en provenance d'Europe. Ceux-ci sont considérés comme très différents des immigrants européens de la vague migratoire précédente. Dans sa synthèse de l'histoire du racisme scientifique états-unien, Cravens (1996, 473) précise qu'à l'époque, beaucoup d'Américains font la distinction entre « les “anciens” immigrants d'Europe du Nord et de l'Ouest, généralement protestants et jugés assimilables, qui constituaient la majeure partie des nouveaux arrivants européens en Amérique jusqu'en 1890, et les “nouveaux” immigrants, d'Europe du Sud et de l'Est, qui étaient pour la plupart des paysans illettrés, catholiques ou juifs, et donc considérés comme ne pouvant pas être assimilés par la culture américaine ». On retrouve justement ces deux catégories chez Commons.

En effet, l'auteur en rend compte dans *RIA* à travers l'identification d'une « ligne » traversant l'Europe, du Nord-Est au Sud-Ouest, et séparant deux espaces dont il oppose les populations de la manière suivante : cette ligne « sépare l'Europe protestante de l'Europe catholique ; elle sépare les pays d'institutions de gouvernement représentatives du peuple des monarchies absolues ; elle sépare les pays où l'éducation est universelle des pays où l'analphabétisme prédomine ; elle sépare les pays manufacturiers, à l'agriculture progressiste et la main-d'œuvre qualifiée, des pays à industrie manuelle primitive, agriculture arriérée et main-d'œuvre non qualifiée ; elle sépare une paysannerie éduquée et économe d'une

paysannerie à peine plus éloignée du servage ». Et il ajoute : « elle sépare les races teutoniques des races latines, slaves, sémites et mongoles » (1907, 69).

L'opposition des deux ensembles précédents est traversée par la distinction entre deux catégories d'éléments : d'un part les premiers éléments qualifient l'environnement social, incluant la religion, la politique, l'éducation, la production industrielle et agricole ; d'autre part, le dernier élément, la « race », renvoie à des facteurs biologiques si l'on ramène la « race » au « sang » comme le fait Commons. On trouve ainsi chez Commons l'idée selon laquelle une correspondance existe entre l'environnement social et la « race », entre des facteurs sociaux et institutionnels d'une part, et des facteurs biologiques d'autre part. Cette opposition fait écho à deux processus identifiés par Commons visant à permettre de réduire les différences qui peuvent exister entre individus de « races » différentes : l'assimilation et l'amalgamation.

L'assimilation est le processus par lequel, par l'environnement social, l'homme peut agir pour réduire les différences existantes entre individus. Ce processus repose en fait sur la sélection artificielle permise par la volonté humaine transformatrice de l'environnement social. Grâce à cette volonté, l'être humain est à même d'agir sur l'environnement social qui en retour, agit sur lui et le fait évoluer¹⁸, et le langage assure pour Commons un rôle essentiel. Grâce à lui, les écoles, la presse, les livres, les syndicats, les partis politiques, la religion permettent d'unir les individus de « races » différentes par l'intermédiaire du processus d'assimilation. Dans des chapitres dédiés à l'organisation industrielle, au travail, aux cités urbaines, à l'organisation politique dans la société américaine, il montre alors à partir de nombreux « faits illustratifs » (*ibid.*, 133) comment ces éléments peuvent avoir un effet d'intégration des immigrants dans la société américaine.

¹⁸ Comme vu précédemment, cette idée était développée dans Commons (1897).

Contrairement à l'assimilation, l'amalgamation est vue comme le processus par lequel l'atténuation des différences entre individus se réalise non pas grâce à l'environnement social et institutionnel mais par « le mélange de sang unissant les races en un stock commun » (*ibid.*, 209). La différence entre amalgamation et assimilation apparaît alors à plusieurs niveaux pour Commons. Là où l'assimilation est un processus agissant plutôt à court terme, au niveau du développement individuel grâce à la formation, et s'établit sous le contrôle des institutions et des lois, l'amalgamation est au contraire un processus long, incertain, dont les effets apparaissent sur des siècles et dont la maîtrise échappe aux gouvernements. Entre les deux processus, Commons croit davantage aux effets de l'assimilation que de l'amalgamation pour rapprocher les « races » entre elles. Comme il l'écrit : « ce n'est pas l'amalgamation physique qui unit l'humanité, c'est la communauté mentale. Pour être grande, une nation n'a pas besoin d'être d'un seul sang, elle doit être d'un seul esprit » (*ibid.*, 20). L'« américanisation » des immigrés en provenance d'Europe du Sud et de l'Est, même s'ils sont de sang différent de premiers colons « teutoniques dans le sang » (*ibid.*, 27), peut s'opérer grâce à l'assimilation que Commons considère comme plus importante que l'amalgamation. En cela on peut, en suivant Cherry (1976), qualifier Commons d'« environnementaliste »¹⁹. Mais comme nous allons le montrer, il ne l'est toutefois que partiellement car une « race » fait pour lui exception.

2.4. L'exception de la « race noire »

Comme de nombreux auteurs de son époque, Commons croit en l'existence d'une hiérarchie entre les « races », et en particulier à la supériorité de la « race blanche américaine ». Il considère que certaines « races » sont supérieures à d'autres et appréhende la

¹⁹ Soulignons que le point de vue de Cherry (1976) sur le travail de Commons a évolué, l'auteur ayant approfondi au milieu des années 1990 la manière dont Commons a participé avec d'autres auteurs comme Frederick Hoffman et Joseph Tillinghast, à l'analyse de la « race noire » (Cherry, 1995).

« race noire » comme une « race inférieure ». L'idée de l'existence d'une hiérarchie entre les « races » prend sa source géographiquement selon lui. Ainsi qu'il l'écrit, « la séparation entre races supérieures et inférieures [...] renvoie à celle qui existe entre les zones tempérées et les zones tropicales » (1907, 212), chacune de ces zones ayant fixé des traits de caractères et de tempéraments différents chez les êtres humains originellement issus d'elles, selon le processus de sélection naturelle. On retrouve ici l'idée de l'importance de la sélection naturelle ayant eu lieu il y a des millénaires, idée développée dans Commons (1897). Dans un chapitre spécifiquement consacré à la « race noire », Commons repère schématiquement deux grands temps historiques permettant de comprendre en quoi les traits comportementaux que cette « race » aurait acquis du berceau de l'humanité jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ne sont pas adaptés aux caractéristiques de la démocratie américaine.

Le premier de ces temps renvoie à l'importance de la géographie et en particulier du climat. A suivre le raisonnement de Commons, sous l'effet de la sélection naturelle prégnante à l'aube de l'humanité, le climat d'Afrique tropicale aurait fixé chez les membres de la « race noire » une propension moindre qu'ailleurs à l'effort. Pour reprendre ses termes, « deux circonstances, le climat et la végétation luxuriante, rendent cette région hostile à l'effort continu. La chaleur torride et l'humidité excessive affaiblissent la volonté et exterminent ceux qui sont trop fatigués ; mais cette même chaleur et cette humidité, avec le sol fertile, produisent des cultures parallèles de bananes, d'ignames et de céréales. Ainsi, la nature conspire pour produire une race indolente, improvisée et satisfaite d'elle-même » (*ibid.*, 39). Ces traits de caractère sont considérés comme le fruit de la sélection naturelle et contraste avec ceux que Commons attribue aux « races » issues des zones tempérées, à savoir « l'ingéniosité, l'autonomie, la maîtrise de soi, l'effort et le pouvoir de la volonté » (*ibid.*, 212).

Mais l'auteur distingue une deuxième période dans l'histoire de la « race noire », période où cette fois-ci, c'est la sélection artificielle qui permet de comprendre d'autres caractéristiques comportementales de celle-ci. La période d'esclavage est analysée comme ayant fait maintenir sur le sol américain les membres de la « race noire » les plus forts physiquement pour avoir pu supporter les conditions épouvantables de transfert par bateaux des côtes Ouest africaines aux côtes Est américaines, et également les plus dociles compte tenu de la manière dont ils ont été traités par les colons par la suite. C'est ici la sélection artificielle, fruit de la volonté des colons, qui est mise en avant. Dans les termes de Commons pour le moins stupéfiants au lecteur d'aujourd'hui : « Tout comme au cours des milliers d'années de domestication des animaux par l'homme, la vache trainarde et le cheval renâcleur ont été presque éliminés par la sélection artificielle, l'esclavage a eu tendance à transformer les sauvages en éliminant ceux qui étaient volontaires, ambitieux et dotés d'initiative individuelle » (*ibid.*, 41). Ainsi, les esclaves africains auraient développé des traits de caractère spécifiques, les rendant pour Commons au final peu sensibles aux valeurs démocratiques américaines, faisant dire à l'auteur que « les qualités d'intelligence et de virilité qui sont essentielles à la citoyenneté dans une démocratie ont été systématiquement effacées de la race noire à travers les deux cents années d'esclavage » (*ibid.*, 41).

Les idées développées par Commons dans *RIA* entrent en résonance forte avec les thèses du racisme scientifique. Concernant la « race noire », Commons fait apparaître ses membres comme marqués par des traits de comportements et des aptitudes ancrés en eux depuis des millénaires et que la période d'esclavage n'a pas fait disparaître. Dans la manière dont il rend compte des membres de cette « race », Commons va plus loin en arguant que le processus d'assimilation qu'il considère comme efficace pour intégrer les immigrés en provenance d'Europe ne l'est pas pour la « race noire ».

Commons avance en effet l'idée que l'assimilation seule ne peut compenser chez les membres de la « race noire » les aptitudes « inférieures » fixées originellement par l'environnement physique et biologique. Cette idée est développée par l'auteur lorsqu'il examine le processus d'amalgamation. Comme souligné plus haut, l'amalgamation n'est pas contrôlable par les gouvernements et les lois. Il précise alors qu'elle « ne peut donc pas attirer notre intérêt pratique, sauf si sa présence ou son absence pose des limites à nos efforts d'assimilation » et il ajoute : « Notre principal intérêt dans l'amalgamation est son effet sur la race noire » (*ibid.*, 209). Le « mélange de sang » apparaît pour lui comme le seul moyen de faire en sorte que les individus de la « race noire » acquièrent les traits de caractère des « races supérieures ». Il écrit en effet plus loin : « Les enfants de toutes les races des zones tempérées sont éligibles à la plus haute civilisation américaine, et il suffit qu'ils soient “pris” assez jeunes. Il n'y a peut-être pas de classe de gens plus arriérés que les 3 000 000 pauvres blancs des Appalaches, mais il n'y a pas de classe dont les enfants soient mieux équipés par l'hérédité pour se distinguer dans un domaine quelconque de l'activité américaine. On ne peut pas en dire autant des enfants des zones tropicales. L'amalgamation est leur porte d'entrée vers l'assimilation » (*ibid.*, 213)²⁰.

Si Commons concède que quelques membres de la « race noire » ont pu acquérir certaines des qualités propres à ceux de la « race blanche », il ne les considère que comme des « exceptions notables » (*ibid.*, 49) ou encore, des individualités ressortant peu de la « masse » (*ibid.*, 47). Dans son interprétation, l'environnement social peut contribuer à l'évolution des traits de caractère et de comportements des membres de la « race noire », à la condition qu'en amont, un métissage ait eu lieu avec ceux de la « race blanche ». Sans amalgamation, les membres de « race noire » sont en quelque sorte condamnés à ne pas évoluer au-delà de ce

²⁰ Dans son article inclus dans l'ouvrage de Talbot (1917) évoqué plus haut, Commons (1917) ajoute au paragraphe tout juste cité la phrase suivante – non présente dans *RIA* – au sujet de trois figures afro-américaines célèbres à la fin du XIX^e siècle : « Frederick Douglass, Booker Washington et le Professor DuBois sont un honneur pour toutes les races, mais ce sont des mulâtres » (Commons, 1917, 110). L'article de Commons (1917) est une reprise de la version publiée initialement en 1904 dans le *Chautauquan Magazine*.

que la nature a fixé chez eux, il y a des millénaires. Ceux que Commons nomme les « mulâtres » et qu'il considère comme appartenant « presque à une race en elle-même » sont selon lui « en moyenne peu ou pas du tout différents de ceux de la race blanche dans leur capacité d'avancement ». Pourquoi ? Car pour Commons, pour reprendre ses termes : « [d]ans leurs veines coule le sang de l'aristocratie blanche » (*ibid.*, 209-210).

3. Discussion sur la dimension raciste de *Races and Immigrants in America*

L'ouvrage *RIA* et les idées qui y sont développées ont donné lieu à des discussions dans la communauté des auteurs travaillant sur l'ère progressiste ainsi que chez les exégètes de Commons. La question de savoir si Commons était raciste prend effectivement un relief important eu égard aux valeurs éthiques qui imprègnent ses premiers écrits teintés d'un fort degré de religiosité tout comme ceux, davantage théoriques, de la deuxième partie de sa carrière. Cette question interpelle également si l'on sait que Commons a été membre de l'*Immigration Restriction League* fondée à la fin du XIX^e siècle par des Américains blancs racistes pour réguler l'entrée d'immigrés aux Etats-Unis, ligue au nom de laquelle Commons a témoigné devant le Congrès américain, plaidant pour l'instauration de tests d'alphabétisation pour sélectionner les immigrés désirant entrer sur le territoire américain (Solomon, 1956, 132).

Les points de vue portés par les analystes de l'immigration et de la question raciale chez Commons sont loin d'être homogènes. Pour certains auteurs, Commons était assurément raciste. Si les historiens Meier et Rudwick qualifient Commons d'« économiste du travail raciste » (cité par Ramstad et Starkey, 1995, 1), plus récemment, dans son article retraçant l'histoire du racisme scientifique aux Etats-Unis, Cravens (1996, 476) mentionne Commons comme un auteur ayant participé au développement de ce courant. Chez les économistes, Leonard (2003, 689) avance que la conception qu'a Commons des membres de la « race noire » est justificatrice de la période esclavagiste, là où Fiorito et Orsi (2016), centrés sur le

regard de Commons sur la « race juive », montrent que si la position de Commons a pu évoluer au regard de ses travaux menés dans la deuxième partie de sa carrière, son point de vue dans *RIA* est largement antisémite. De même, en étudiant comment l'analyse du changement institutionnel s'articule avec celle des « races » chez Commons, Zouache (2016, 24) souligne que si Commons met l'accent sur la culture pour expliquer les changements institutionnels, « nous ne devrions pas oublier que [ceux-ci] sont d'abord et avant tout guidés par le désir de préserver les qualités d'une race supposée supérieure ».

D'autres auteurs, au contraire des points de vue précédents, cherchent davantage à minorer l'importance du caractère raciste de Commons dans *RIA*. C'est tout particulièrement le cas d'un des spécialistes actuels de Commons, John D. Chasse qui, dans sa biographie récente de l'auteur, analyse le point de vue de Commons sur la « race noire » comme un « angle mort freudien » (Chasse, 2017, 122). Chasse considère que s'il fallait blâmer Commons, ce n'est pas pour ce qu'il a écrit mais pour ce qu'il n'a pas fait, avec les membres de la population blanche de son époque, pour améliorer le sort de la population noire. Pour lui *RIA* est un « mauvais livre » (*ibid.*, 122) et dans la mesure où l'ouvrage n'a joué aucun rôle dans le développement ultérieur de la pensée de Commons, il ne mérite pas d'être lu. Son jugement sur l'œuvre de Commons reflète à nos yeux la difficulté à reconnaître, chez ceux qui témoignent d'une forme d'admiration pour le travail de Commons, la dimension raciste de l'auteur qui ressort de *RIA*.

Dans leur article très dense sur l'analyse des « races » chez Commons, Ramstad et Starkey (1995) adoptent un point de vue déconcertant sur la question du racisme chez cet auteur. La lecture de Ramstad et Starkey (1995) fait apparaître un Commons au racisme sélectif au sens où si Commons est bien raciste, il ne le serait pas de la même manière selon les catégories de « races » qu'il identifie. Ainsi selon eux, Commons est « élitiste mais pas raciste », ou « pas raciste de caractère » [*sic*] (1995, 24) lorsqu'il étudie les « races

supérieures », mais le regard qu'il porte sur la « race noire » le fait apparaître comme un « raciste génétique » (*ibid.*, 31). Ce positionnement a-t-il un sens ?

Il n'en a pas s'il est éclairé à la lumière de ce que nous savons aujourd'hui du racisme scientifique plus de 100 ans après son développement. En effet, les spécialistes de la question comme Hirschman (2004) évoqué plus haut montrent que parler de « race » en donnant à ce terme des sous-basements biologiques, c'est être raciste. Pour reprendre la formule de cet auteur, « il n'y a aucune base conceptuelle au terme de race, si ce n'est le racisme lui-même » (Hirschman, 2004, 408). Si l'on cherche à situer Commons dans le contexte de son époque, l'auteur rejoint le point de vue d'autres et on peut dire aujourd'hui que sur la question de l'appréhension de la population noire, il participe d'un « climat » spécifique à la période pour reprendre le terme de Schor (2009, 18). Sur ce point, les articles de Ramsey et Starkey (1995) et Zouache (2016) soulignent bien le point de vue de Commons vis-à-vis des membres de la « race noire ». Au regard des idées développées dans *Natural Selection* (Commons, 1897), les Noirs apparaissent aux yeux de Commons comme l'équivalent des « dégénérés congénitaux » sur lesquels l'environnement social n'a pas d'effet émancipateur.

Le point de vue développé par Commons dans *RIA* s'avère selon nous relever non pas du « racialisme » mais bien du « racisme » pour reprendre la distinction de Boyles et Tilman (1993). Si racialisme et racisme ont en commun de reconnaître l'existence de groupes raciaux distinguables par des « traits psychologiques et des tempéraments » liés davantage à l'hérédité qu'à l'environnement, le racisme a ceci de particulier qu'il repose sur l'idée que certains « groupes sont meilleurs ou pires que d'autres » (Boyles et Tilman, 1993, 1204). En d'autres termes et comme souligné plus haut, les approches racistes supposent l'existence d'une hiérarchie entre les groupes repérés, ce qui est bien le cas chez Commons. Dans son ouvrage de 1907, deux sources à l'origine de sa conception de la supériorité d'une « race » relativement à une autre sont repérables. On trouve d'un côté une source biologique renvoyant

à l'opposition première qu'il fait entre « race des zones tempérées » et « race des zones tropicales ». Ici la situation géographique aurait fixé chez les individus des traits de caractères spécifiques – « l'ingéniosité, l'autonomie, la maîtrise de soi, l'effort et le pouvoir de la volonté » (Commons, 1907, 212) pour les premiers ; l'indolence, l'imprévoyance et l'aversion à l'effort pour les seconds (*ibid.*, 39) – traits se transmettant selon lui « par le sang ».

Mais l'appréhension commonsienne de la notion de supériorité entre « races » renvoie aussi, et nous ne l'avons pas souligné jusqu'alors, à une autre opposition chez l'auteur, celle établie par Commons entre « race avancée » et « race arriérée » (*backward*). Cette opposition traduit l'effet émancipateur, sur les membres d'une même « race », de l'environnement social considéré à la fois comme déterminé par leurs actions mais également comme déterminant dans l'acquisition de qualités particulières. L'éducation et la formation jouent à cet égard pour Commons un rôle essentiel. Elles déterminent selon lui des niveaux de civilisation – l'auteur en distingue trois : les civilisations primitives, médiévales et avancées (*ibid.*, 210-211) – interprétés comme liés au processus d'assimilation explicatif d'une hiérarchie de stades de développement. Pour lui, ces niveaux de civilisation exigent des qualités mentales chez les individus, qualités que le processus d'assimilation leur permet de développer. En d'autres termes, des individus d'une « race » à un stade civilisationnel primitif ou médiéval pourront acquérir les qualités associées à ceux des « races » supérieures avancées – la « race blanche américaine » – grâce à l'éducation, permettant alors de rattraper leur « retard civilisationnel ». Il reste que pour Commons, ce processus ne fonctionne pas pour la « race noire » dont la condition à l'« américanisation » est l'amalgamation.

L'utilisation du terme « race » mobilisé par Commons peut paraître confuse au lecteur d'aujourd'hui en ce que l'auteur y associe des éléments biologiques (« le sang ») qu'il mêle à des critères géographiques, de nationalités, et même parfois religieux. Notons toutefois que cette manière de procéder étaient commune à de nombreux auteurs de son époque et que le

point de vue de Commons vis-à-vis de la « race noire » était très répandu et pas spécialement polémiques à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Ce qui peut être considéré comme choquant aujourd'hui ne l'était pas au forcément au tournant du XX^e siècle, période à laquelle, comme l'a bien montré Schor (2009), les agents du recensement américain de 1890 étaient légalement chargés de recenser les membres de la population noire selon la quantité de « sang noir » coulant dans leurs veines. Il était attendu des agents qu'ils différencient les personnes noires en quatre catégories : celles « pleinement » noires (*black*) – c'est-à-dire ayant trois quarts ou plus de sang noir –, celles ayant la moitié – les mulâtres (*mulatto*) –, un quart – les quarterons (*quadroon*) – ou un huitième ou moins – les octavons (*octoroon*) – de sang noir, le raisonnement en fraction faisant clairement écho aux thèses racistes scientifiques de l'époque. Schor (2009, 158) qualifie à cet égard cet épisode d'« exemple de l'obsession de l'Etat américain pour la race et de l'intégration des normes les plus racistes issues du Sud ». Dans ce contexte, la position de Commons ne semble pas exceptionnelle. Elle prenait sens dans un cadre où les instances politiques américaines elles-mêmes étaient largement obnubilées par la question raciale.

Si Commons mobilise des éléments considérés comme donnés, et d'autres considérés comme construits par l'action humaine pour rendre compte des « races », il ne donne toutefois pas à ces éléments la même priorité en fonction des « races » qu'il identifie. Pour reprendre Fiorito et Orsi (2016, 76), Commons « zigzague entre explication héréditaire et explication culturelle », considérant que l'« américanisation » n'est possible pour la « race noire » que sous la condition d'« amalgamation » avec la « race blanche » supposée supérieure. Il est en quelque sorte sélectif dans la manière d'appliquer la voie – assimilation ou amalgamation – qu'il considère comme efficace pour américaniser ceux qui ne sont pas issus de la « race aryenne ou indo-germanique ».

La sélectivité de l'argumentation de Commons sur les « races » apparaît clairement si l'on compare comment l'auteur rend compte de la « race malaisienne ». Si l'on revient sur les « groupes raciaux primaires » qu'il distingue au début de *RIA*, cette « race » est la seule autre, avec la « race noire », issue des zones tropicales. C'est pourquoi, en raisonnant sur les « javanais », il avance qu'ils sont « comme les Noirs, imprudents, relâchés et peu enclins à l'effort continu » (Commons, 1907, 141). Mais l'auteur ne dédie pas un chapitre entier chargé de préjugés et de stéréotypes dégradants²¹ sur cette « race » et il ne développe pas l'idée que l'amalgamation est la condition nécessaire à son élévation. L'amalgamation est en fait pour lui réservée à la « race noire », considérée comme incapable de tendre vers la « race blanche » supposée supérieure.

Dès lors à nos yeux, l'opinion de Chasse (2017) minorant voire évacuant les points de vue racistes développés par Commons dans *RIA* est douteuse. Si comme le note Rutherford (2018), les économistes institutionnalistes ont eu tendance à produire des hagiographies sur ceux qu'ils considèrent comme les figures fondatrices de leur courant, la position de Chasse qui balaye d'un revers de main rapide les idées racistes présentes dans *RIA* paraît pour le moins discutable.

4. Conclusion

Les idées développées par Commons dans *Races and Immigrants in America* témoignent d'un racisme assez peu souligné chez les lecteurs de l'auteur, la grande majorité des travaux sur Commons s'étant surtout focalisée sur ses écrits conceptuels de la deuxième partie de sa carrière. Dans le prolongement d'écrits anglophones publiés surtout ces vingt-cinq dernières années, le travail mené ici a consisté à montrer en quoi Commons peut être

²¹ Comme par exemple lorsqu'en s'appuyant notamment sur les travaux de Joseph A. Tillinghast considérés comme « profondément racistes » par certains (Aldrich, 1979, 2), il écrit que les membres de la « race noire » « ne sont pas stables, sont indifférents à la souffrance et “facilement excités à la vue du sang ou sous l'effet d'une grande peur”. Ils manifestent une aversion pour le silence et la solitude, un amour du rythme, une excitabilité et un manque de réserve. Tous les voyageurs parlent de leur impulsivité, de leur forte passion sexuelle et de leur manque de volonté » (Commons, 1907, 40).

considéré comme ayant alimenté le courant du racisme scientifique au tournant du XX^e siècle. A notre manière, nous avons ainsi tenté d'éclairer, en nous focalisant sur ce seul auteur, la question du « récit manquant » (Chassonnery-Zaïgouche, 2020) sur la « race » dans l'histoire de la pensée économique. Si les réflexions menées ici ont permis d'une part de nourrir les débats sur la question raciale chez Commons et de mettre en valeur les points de vue hétérogènes entre ses lecteurs sur ce point, elles ont d'autre part cherché à mettre en lumière un pan des travaux d'un des fondateurs du courant institutionnaliste que la littérature francophone n'a quasiment pas du tout abordé à ce jour. En effet, à quelques rares exceptions et sans qu'elle ne soit véritablement creusée, la question raciale chez Commons est absente des écrits francophones qui se sont en fait surtout centrés sur *Legal Foundations of Capitalism* et *Institutional Economics*.

D'une certaine manière, souligner le lien entre le racisme scientifique et le point de vue de Commons au tout début du XX^e siècle peut être considéré rétrospectivement comme tragique. En effet, éloignées des idéaux éthiques de l'auteur souvent mis en avant par les admirateurs de Commons, les idées racistes qu'il développe dans *RIA* ont alimenté des conceptions dont on sait aujourd'hui que, portées par le racisme scientifique à son apogée au tournant du XX^e siècle, elles ont donné lieu à des expérimentations et pratiques les pires dans l'histoire de l'espèce humaine. Si l'éthique commonsienne « présuppose que l'environnement institutionnel politique et économique affecte profondément le caractère moral de l'homme et spécifie le bien comme étant le développement de soi ou la réalisation de tous les individus » (Gonce, 2002, 760), il s'avère alors que Commons ne considérait pas « tous les individus » de la même manière, certains étant pour lui condamnés à ne pas évoluer par eux-mêmes compte tenu de traits de caractère supposés biologiquement fixés en eux par leur appartenance « raciale ».

Le contexte de l'époque explique probablement pour partie les points de vue racistes développés par certains économistes dont Commons. Pour reprendre Bateman (2003, 728), « Commons et d'autres parmi les premiers économistes du travail ont défini le "fait d'être blanc" (*whiteness*) de manière suffisamment large pour inclure toutes les nationalités européennes. L'ont-ils fait au nom de leur religion chrétienne ? Était-ce un moyen de défendre la rhétorique sur la "fraternité humaine" en laquelle ils croyaient souvent ? Si c'est le cas, pourquoi autant de ces mêmes personnes ont-elles abandonné les Noirs au début du siècle ? [...] Beaucoup de ces questions ne sont pas évidentes pour l'économiste-type ou l'historien de la pensée économique, imprégné qu'il est des normes modernes académiques laïques ».

Commons était-il raciste sans le savoir ? Dans son étude du racisme scientifique aux Etats-Unis, Cravens (1996, 472) note que si les croyances existant au sein de la majorité chrétienne blanche de la fin du XIX^e siècle ont certes contribué à façonner l'analyse scientifique menée sur les « races » dans la mesure où les scientifiques eux-mêmes sont issus de milieux culturels où ces croyances étaient omniprésentes, il précise toutefois que les scientifiques de l'époque n'ont pas tous pour autant alimenté le racisme scientifique. Concernant les économistes et plus particulièrement Commons, Chasse (2017) pense que sans s'en rendre compte – l'« angle mort freudien » –, Commons reproduisait les idées reçues et préjugés qui imprégnaient à l'époque la société américaine blanche. Il reste que comme l'a souligné Cherry (1976), les économistes blancs du tournant du XX^e siècle n'adoptaient pas tous un tel point de vue, certains critiquant l'idée selon laquelle le critère racial était un critère important pour comprendre les problèmes sociaux. Il n'est pas aisé de se mettre, par la pensée, dans le contexte de l'époque et d'en saisir tous les enjeux mais au regard du recul que nous avons aujourd'hui sur le courant du racisme scientifique, au risque de considérer le résultat de notre travail comme « décevant » pour certains (Prasch, 2004, 159) compte tenu

des idéaux qu'il défendait, Commons ne peut pas apparaître autrement dans *RIA* que comme raciste aux yeux du lecteur contemporain.

Bibliographie

Aldrich, Mark. 1975. Capital Theory and Racism: From Laissez-Faire to the Eugenics Movement in the Career of Irving Fisher. *Review of Radical Political Economics*, 7 (33): 33-42.

Aldrich, Mark. 1979. Progressive Economists and Scientific Racism: Walter Willcox and Black Americans, 1895-1910. *Phylon*, 40 (1): 1-14.

Bateman, Bradley W. 2003. Race, Intellectual History, and American Economics: A Prolegomenon to the Past. *History of Political Economy*, 35 (4):713-730.

Bazzoli, Laure. 1999. *L'économie politique de John R. Commons. Essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.

Berg, Manfred, Paul Schor et Isabel Soto. 2014. The Weight of Words. Writing about Race in the United States and Europe. *American Historical Review*, 119 (3): 800-808.

Boyles, Michael et Rick Tilman. 1993. Thorstein Veblen, Edward O. Wilson, and Sociobiology : an Interpretation. *Journal of Economic Issues*, 27 (4): 1195-1217.

Broda, Philippe. 1996. Commons and Veblen: Contrasting Ideas about Evolution. In Laurence S. Moss (ed.), *Joseph A.Schumpeter, Historian of Economics*. New York: Routledge, 235-249.

Broda, Philippe. 2014. L'institution de la famille. Un nouveau motif de séparation entre Commons et Veblen. *Revue économique*, 65 (2) : 279-297.

Broda, Philippe. 2015. La place d'Industrial Goodwill dans la pensée de Commons. *Cahiers d'économie politique*, 68 : 7-32.

Cahier d'Économie Politique. 2001. *Lectures de John R. Commons*, 40-41.

- Chasse, Dennis C. 2012. The Alternate Conception and John R. Commons *Journal of Economic Issues*, 46 (3): 589-613.
- Chasse, Dennis C. 2017. *A Worker's Economist*. New York: Routledge.
- Chassonnery-Zaïgouche, Cléo. 2020. Race in the History of Economics: The Missing Narratives?”, *Oeconomia*, 10 (2): 333-349.
- Cherry, Robert. 1976. Racial Thought and the Early Economics Profession. *Review of Social Economy*, 34: 147–62.
- Cherry, Robert. 1995. The Culture-of-Poverty Thesis and African Americans: The Work of Gunnar Myrdal and Other Institutionalists. *Journal of Economic Issues*, 29 (4): 1119-1132.
- Commons, John R. 1893. *The Distribution of Wealth*. New York: The MacMillan Company.
- Commons, John R. 1894. *Social Reform and the Church*. New York: Thomas Y. Crowell & Co.
- Commons, John R. 1897. Natural Selection, Social Selection, and Heredity. *The Arena Magazine*, 18: 90-97.
- Commons, John R. 1907. *Races and Immigrants in America*. New York: The MacMillan Company.
- Commons, John R. 1917. Amalgamation and Assimilation. In Winthrop Talbot W. (ed.), *Americanization*. New York: The Wilson Company, 108-111.
- Commons, John R. 1919. *Industrial Goodwill* New York: McGraw Hill Book Company.
- Commons, John R. 1924. *Legal Foundations of Capitalism*. New York: The MacMillan Company.
- Commons, John R. 1934a. *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*. New York: The MacMillan Company.
- Commons, John R. 1934b. *Myself*. New York: The MacMillan Company.
- Corei, Thorstein. 1995. *L'économie institutionnaliste*. Paris : Economica.

- Cravens, Hamilton. 1996. Scientific Racism in Modern America, 1870s-1990s. *Prospects*, 21: 471-490.
- Daniels, Roger. 2004. *Guarding the Golden Door: American Immigration Policy and Immigrants Since 1882*. New York: Hill and Wang.
- Dillingham, William P. 1919. *Dictionary of Races or Peoples*. Washington: Government Printing Office.
- Économie et Institutions. 2003. *L'actualité de John R. Commons*, 2.
- Fiorito, Luca et Cosma Orsi. 2016. Anti-semitism and Progressive Era Social Science : the Case of John R. Commons. *Journal of the History of Economic Thought*, 38 (1): 55-80.
- Fiorito, Luca et Cosma Orsi. 2017. "Survival Value and a Robust, Practical, Joyless Individualism" : Thomas Nixon Carver, Social Justice, and Eugenics. *History of Political Economy*, 49 (3): 469-495.
- Fiorito, Luca et Massimiliano Vatiéro. 2021. Wesley Clair Mitchell and the Illiberal Reformers: A Documentary Note. *History of Political Economy*, 53 (1): 35-56.
- Gislain, Jean-Jacques 2019. La sécurisation du travail et le capitalisme raisonnable de John R. Commons. In Daniel Mercure et Jan Spurk (ed.), *Les théories du travail. Les classiques*. Presses de l'Université de Laval, 235-275.
- Goldin, Claudia et Lawrence F. Katz. 2001. The Legacy of U.S. Educational Leadership: Notes on Distribution and Economic Growth in the 20th Century. *AEA Papers and Proceedings*, 91 (2): 18-23.
- Gonce, Richard A. 1996. The Social Gospel, Ely, and Commons's Initial Stage of Thought. *Journal of Economic Issues*, 30 (3): 641-665.
- Gonce, Richard A. 2002. John R. Commons's "Five Big Years": 1899-1904. *American Journal of Economics and Sociology*, 61 (4): 755-777.

- Hirschman, Charles. 2004. The Origins and Demise of the Concept of Race. *Population and Development Review*, 30 (3): 385-415.
- Hodgson, Geoffrey M. 2004., *The Evolution of Institutional Economics*. Londres: Routledge.
- Interventions Économiques. 2010. *Actualité de John Commons*, 42.
- Leonard, Thomas C. 2003. “More Merciful and Not Less Effective”: Eugenics and American Economics in the Progressive Era. *History of Political Economy*, 35 (4): 697-712.
- Leonard, Thomas C. 2005. Eugenics and Economics in the Progressive Era. *Journal of Economic Perspectives*, 19 (4): 207-224
- Leonard, Thomas C. 2016. *Illiberal Reformers: Race, Eugenics, and American Economics in the Progressive Era*. Princeton: Princeton University Press.
- Maccabelli, Terenzio. 2008. Social Anthropology in Economic Literature at the End of the 19th Century. *American Journal of Economics and Sociology*, 67 (3): 481-527.
- Pirou, Gaétan. 1939. *Les nouveaux courants de la théorie économique aux Etats-Unis. Tome II. L'économie institutionnelle*. Paris : Editions Domat-Montchrétien.
- Prasch, Robert. E. 2004. One Hundred Years of American Economists on Race and Discrimination, 1881-1981. In David Colander D., Robert E. Prasch et Falguni A. Sheth (ed.), *Race, Liberalism, and Economics*. Ann Arbor: The University of Michigan Press, 145-182.
- Prendergast, Renée. 2011. Sen and Commons on Market and Freedom. *New Political Economy*, 16 (2): 207-222.
- Ramstad, Yngve et James L. Starkey. 1995. The racial theories of John R. Commons. *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, 13: 1-74.
- Ramstad, Yngve. 1994. On the Nature of Economic Evolution: John R. Commons and the Metaphor of Artificial Selection. In Lars Magnusson (ed.), *Evolutionary and Neo-Schumpeterian Approaches to Economics*. Boston: Kluwer Academic Publishers, 65-121.

- Rattansi, Ali. 2020. *Racism: A Very Short Introduction*, New York: Oxford University Press.
- Richomme, Olivier. 2012. Race et citoyenneté aux Etats-Unis : restrictions raciales à la naturalisation aux XIX^e et XX^e siècle, *Miranda Revue pluridisciplinaire du monde anglophone* 7.
- Ripley, William Z. 1899. *The Races of Europe*. New York: Appleton and Company.
- Ross, Edward A. 1901. The Causes of Race Superiority. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 18: 67-89.
- Rutherford, Malcolm. 2011. *The Institutionalist Movement in American Economics, 1918-1947*, New York: Cambridge University Press.
- Rutherford, Malcolm. 2018. Review of A Worker's Economist. *History of Political Economy*, 50 (4): 797-800.
- Schor, Paul. 2009. *Compter et classer. Histoire des recensements américains*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Solomon, Barbara M. 1956. *Ancestors and Immigrants: A Changing New England Tradition*, Chicago: University of Chicago Press.
- Talbot, Winthrop. 1917 (ed.), *Americanization*. New York: The Wilson Company.
- Winfield, Ann. 2007. *Eugenics and Education in America*, Bruxelles: Peter Lang.
- Zouache, Abdallah. 2016. Race, Competition, and Institutional Change in J.R. Commons. *The European Journal of the History of Economic Thought*, 24 (2): 341-368.